Photo de Juin 2017

BULLETIN MUNICIPAL DE FRASNE LES MEULIERES

Plus d'infos sur le site de la commune https://frasne-les-meulieres.fr

BULLETIN EDITE PAR LA MAIRIE
Tél : 03 84 70 22 20

Courriel : ccjdfrasne39@wanadoo.fr

Contacts élus :

N°37–OCTOBRE 2019

maire : Laurence BERNIER

03 84 70 34 74 ou 06 89 43 14 00

1er adjoint : Régis BONVALOT

03 84 70 37 11– 06 78 94 44 51

2ème Adjointe : Marie LONDE

03 84 70 33 92–06 37 31 86 92

3ème adjoint : Daniel PRADEL

03 84 70 33 56 - 06 26 90 83 98

DES TRAVAUX DANS LE BATIMENT COMMUNAL

POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR

Les travaux en cours dans le bâtiment communal ont pour but d'améliorer la qualité des conditions d'accueil du public en mairie, des diverses réunions et faciliteront le travail du personnel municipal.

L'accès ouvert entre l'ancienne école et la mairie, permettra au public d'attendre dans de bonnes conditions et garantira la confidentialité des entretiens, pendant les permanences grâce à la deuxième salle. L'installation de sanitaires intérieurs était devenue une nécessité. Grâce aux subventions obtenues, ce projet peut aujourd'hui se réaliser.

Laurence Bernier, maire

Nous venons d'apprendre le décès de Madame Marcelle BLANC, dimanche 6 octobre 2019 à l'âge de 95 ans et transmettons nos sincères condoléances à son fils Michel et son épouse, à ses trois petites filles et ses 6 arrières petits enfants. Marcelle Cugnet était née à Frasne en 1924 et s'y était mariée en mai 1951 avec Arsène Blanc, qui fut maire de la commune , quinze ans, jusqu'en 1983. Tous deux agriculteurs, ils n'ont quitté leur village que quelques temps, durant la guerre , «la débâcle» pour y revenir à pied. Après le décès de son mari en 2005, elle a poursuivi ses activités « au club » où elle aimait retrouver ses amis. Elle aimait les moments en famille et était fière de ses petits et arrières-petits enfants. La fête de la musique faisait escale chaque année devant sa maison. C'était la doyenne du village dont la bonne humeur et la vivacité d'esprit va nous manquer.

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 27 septembre 2019

Présents :
Laurence BERNIER, Régis BONVALOT, Roger CHATILLON, Laurent FOUCHEYRAND, Alain LENAIN , Marie LONDE, Valérie MISIR, Daniel PRADEL et Manon VEQUAUD.

Absente : Anne-Laure MIANCIEN **Secrétaire :** Daniel Pradel

TRAVAUX MAIRIE

Les travaux d'aménagement de la mairie sont engagés. Le mur de séparation entre la mairie et l'ancienne salle de classe a été ouvert début septembre.
Il s'agit maintenant de faire les choix concernant l'aménagement des sanitaires et la réfection des sols et murs, l'installation de portes et des aménagements d'électricité et de plomberie.

Approbation des devis

Madame la Maire présente les différents devis reçus et les soumet au vote du Conseil municipal, 2 devis ayant été demandés pour chaque type de travaux.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de retenir les devis suivants pour la somme de : 14 320,89 €, soit :

- **PLOMBERIE** ***(déplacement et pose de canalisations, désembouage, vidange et nettoyage de l'installation) :*** Devis de SARL TISSIER David pour un montant de 1258,90 € H.T.

- **PLOMBERIE** ***: réalisation des sanitaires :*** Devis de SARL TISSIER David pour un montant de 2037,21 € H.T. (un lavabo sera demandé à la place du lave-main)

- **ELECTRICITE** ***(modification cables ouverture, modification éclairage toilettes et prises pour broyeur)*** Devis de A.E.V Joly pour un montant de 1143,78 € H .T.

- **AMENAGEMENT INTERIEUR** ***(portes, cloisons, peintures murs et plafonds, sols) :*** Devis de D.F.G. Peinture pour un montant de 9881 € H.T. Ce devis comprend la réfection des sols dans les deux pièces, mairie et salle de réunion. Un devis complémentaire pour la réfection des peintures dans la partie mairie sera demandé.

Le montant total des travaux validés s'élève donc à 14 320 €, auxquels s'ajoute le devis RECOBAT pour l'ouverture du mur, accepté au précédent conseil municipal d'un montant de 1750 € H.T., soit un total de 16 070,89 € HT.

LES SUBVENTIONS

- **7 200 € HT** ont été votés par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, lors de la séance du 19 septembre 2019 (somme demandée), dans le cadre du fonds de concours des communes (soit 50 % du reste à charge de la commune).

- Le Conseil Départemental statuera le 14 octobre sur la subvention demandée (3 600 € H.T.) au titre de la DST (Dotation Solidarité Territoriale). La commission préparatoire a arbitré favorablement sur le principe.

- Le plan de financement prévoyant **18 000 € H.T**. de travaux, il resterait au maximum 7 200 € H.T. à la charge de la commune (la TVA étant récupérée l'année suivante).

CONVENTION POUR LA TELETRANSMISSION DES ACTES AU CONTRÔLE DE LEGALITE

Le dispositif de télétransmission entre la collectivité et le représentant de l'état (Sous-Préfet) permettra de transmettre sous forme dématérialisée des actes soumis au contrôle de légalité.
Ses avantages sont :

- une accélération des échanges avec la préfecture et la réception quasi immédiate de l'accusé de réception des actes transmis,
- la réduction des coûts (frais postaux, d'édition)
- pas de coût supplémentaire pour la collectivité celui-ci étant déjà inclus dans la convention avec le SIDEC

Le conseil municipal , après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité d'adhérer au dispositif « ACTES », autorise Madame le Maire à signer la convention correspondante et désigne comme signataire Madame le Maire, et comme opérateur homologué « BL Échanges Sécurisés ».

LA COMMISSION ESPACES VERTS-FLEURISSEMENT

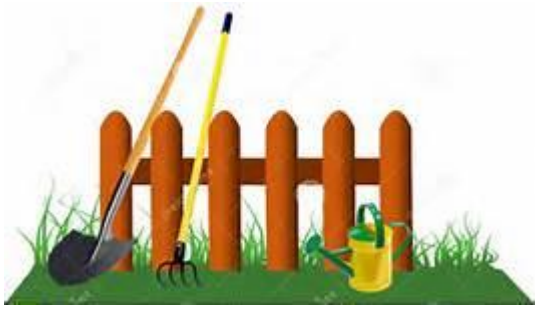

s'est réunie Mardi 1er octobre 2019 en mairie avec 7 participant.e.s.

Elle a fait le point des travaux à prévoir , notamment nettoyage du buisson vers la benne à verre, vers le terrain de boules ; taille des arbres fruitiers des naissances et plantations de fin d'année (chrysanthèmes…)

Le « cycliste » sera remis en état, le composteur dans le jardin de la mairie sera vidé, et le terrain décaissé en dessous.

Une matinée opération lierre est prévue le 3 novembre prochain.

LE DERNIER GROUPE DE BOITES A LETTRES (cidex)

Après un nouveau contact avec les services de La Poste, les dernières boites à lettres devraient être changées début novembre.

AFFOUAGE 2020

Un seul inscrit pour l'instant pour la commune.

Si vous souhaitez participer à l'affouage 2020, faites-vous connaitre en mairie **avant le 31 octobre 2019,** en précisant le nombre de stères souhaitées (5 € le stère)

MEULE OFFERTE A LA COMMUNE

Une meule est offerte à la commune par l'intermédiaire de M. Daubigney. Celle-ci pourra être installée à l'une des entrées de village. Il semble que l'entrée vers Peintre serait la plus adaptée (il y a déjà le clocher à l'entrée vers Moissey). Le lieu précis sera à vérifier (vers le panneau ou vers la zone où a été installé le Ginko).

OPERATION LIERRE

Tous les bénévoles seront les bienvenus pour un nettoyage du lierre sur le mur du cimetière et au lavoir,
DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2019 à 10H rendez vous sur la place de l'église.

Vous pourrez en profiter pour récupérer des feuilles qui peuvent être transformées pour fabriquer une lessive 100 % économique et écologique . Elles contiennent en effet des saponines, petites molécules aux propriétés détergentes. Recette sur demande à la commission.

CIVISME—propriétaires de chiens

Il est rappelé aux propriétaire de chiens de tenir en laisse leur animal dans les rues de la commune afin d'éviter qu'ils fassent leurs besoins devant la porte des voisins. En cas d'accident, merci de ramasser ou nettoyer.

Le prochain conseil municipal

se tiendra entre fin octobre et mi -novembre selon l'urgence des délibérations..

LES CARTES AVANTAGE JEUNES

Les cartes avantage Jeunes 2019/2020 ont été remises en mairie le 6 septembre dernier autour d'un goûter. Les jeunes bénéficiaires ont indiqué qu'elles seront utilisées en priorité pour l'achat de livres et de places de cinéma. La carte propose des réduction sur de nombreuses activités culturelles et de loisirs.

VIE DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES

Le traditionnel repas du village s'est tenu le Samedi 28 septembre 2019 au caveau en présence d'une quarantaine de participants.

Les bénévoles du Comité des fêtes avaient concocté un savoureux menu dont la qualité a été saluée par tous les invités.

OPERATION LIERRE

Dimanche 3 novembre à 10H voir article page 3 de la commission Espaces verts - fleurissement.

LES PETITS NOUNOURS

L'association **LES PETITS NOUNOURS** organise une bourse à la puériculture. Les bénéfices des initiatives mises en place par les parents de l'association sont utilisés pour proposer des spectacles et diverses animations aux enfants fréquentant la crèche LA NOUNOURSERIE de Moissey.

LE CERCLE DES AMATEURS DE CHRYSANTHEMES

L'association renouvelle sa **VENTE DE CHRYSANTHEMES** qui aura lieu **VENDREDI 25 OCTOBRE BRE PROCHAIN** dans la cour de l'ancienne école de Frasne les Meulières.

Les bons de commande seront distribués prochainement dans vos boites aux lettres.